



Compte-rendu de la réunion Groupe de Travail 2 : **Emploi, Agriculture, Commerce et Services** Salle du Conseil communal de Momignies, le 30 novembre et le 5 décembre 2023

Présents :

30/11/2023 : 9 personnes

05/12/2023 : 14 personnes

Liste en annexe

1. Introduction

La première soirée débute par une remise en contexte de l'Opération de Développement Rural. La FRW explique les étapes franchies et les étapes à venir.

Les objectifs des groupes de travail sont ensuite précisés :

- Affiner et valider le diagnostic réalisé par le bureau Dr(ea)²m
- Apporter des éléments pour comprendre et valider les constats posés par le bureau Dr(ea)²m
- Proposer des objectifs de développement
- Proposer des projets pour répondre aux objectifs

De même que les thématiques des 4 groupes de travail :

- GT 1 : Vie sociale, Culture, Loisirs et Convivialité
- GT 2 : Emploi, Agriculture, Commerce et Services
- GT 3 : Mobilité

- GT 4 : Environnement, Patrimoine et Tourisme

2. Le déroulement du Groupe de Travail

Ce GT se déroulera en 3 phases et 2 séances :

- La première réunion a pour but de présenter la thématique « Emploi, Agriculture, Commerce et Services » et de travailler sur l'AFOM
- Un travail individuel à domicile sur base d'un document remis et expliqué en séance
- La deuxième réunion est consacrée à la proposition d'objectifs et de projets, en sous-groupes

Afin d'avoir une continuité dans le travail, il est signalé que la présence aux 2 soirées est souhaitée.

3. La présentation du diagnostic

Clémence Dereux du bureau Dr(ea)²m et auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) présente le diagnostic thématique aux habitants en commençant par expliquer la méthodologie et les thèmes des Groupes de Travail.

S'ensuit la présentation du diagnostic et des enjeux sur le thème du Groupe de Travail de ce soir : Emploi, Agriculture, Commerce et Services.

4. Les remarques/questions réponses

Suite à la présentation, un participant insiste sur les grandes superficies de forêt (+/-32 %) et de zone agricole (+/- 49 %) sur le territoire. Il suggère donc d'être attentif à la valorisation des ressources locales, telles que le bois et les denrées alimentaires produites sur l'entité.

L'idée de créer un local de transformation de denrées alimentaires est proposée. De même qu'une réflexion sur l'utilisation des ressources en bois (plaquettes forestières ou autres) pour chauffer certains bâtiments est mise sur la table. Un participant signale l'existence d'une section agro-environnementale à Chimay et d'un possible partenariat avec le CDAF (Centre de Développement Agro-Forestier) situé lui aussi à Chimay.

Afin d'écouler les produits locaux, il est proposé de réfléchir à l'installation « d'armoire(s) commerciale(s) réfrigérée(s) » sous la forme de distributeur(s) automatique(s).

Il est aussi signalé que pour augmenter l'attractivité des entreprises sur le territoire, il faut revoir la mobilité de manière générale pour faciliter l'accès à tout un chacun aux entreprises pourvoyeuses d'emploi.

La verrerie est l'un des plus gros employeurs de la commune, cependant une grosse majorité des employés est originaire de France.

Concernant les services à la personne, le nombre de médecins généralistes semble satisfaisant pour le territoire. Seules les spécialistes tels que dentistes, kinés, orthoptiste, orthopédiste, ORL ou autres sont manquants sur le territoire.

La proximité de centres de commerces sur Chimay ou en France constitue un atout majeur pour les citoyens de Momignies, même si les citoyens de Momignies doivent dépendre d'une voiture ou autre véhicule motorisé pour leurs courses. Ils ne sont pas demandeurs de voir s'installer un grand centre commercial sur la commune. Il en est de même pour les écoles secondaires et supérieures.

Une remarque générale est aussi soulignée, la commune doit et devra rester attentive aux nouvelles charges administratives et à la philosophie qui pourraient découler du Parc National. Le cadre doit être bien défini afin d'éviter les excès (exemple français où, au sein du Parc National de l'Avenois, il est imposé aux agriculteurs de tailler leurs haies à la main).

Un point sur la mobilité est aussi discuté, en effet, afin de rendre plus attrayante la commune de Momignies pour les entreprises, il est souligné que les infrastructures routières doivent être revues afin de permettre le charroi des matières premières vers les entreprises mais aussi vers l'extérieur, une fois le produit fini.

5. Les consignes de travail

Les participants seront amenés à travailler de façon individuelle dans un premier temps, et sur base de documents : tableau AFOM, constats, objectifs et projets.

Les explications sur le travail attendu sont fournies en même temps que la distribution des documents.

- Le travail sur l'analyse AFOM : Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces : les questions à se poser :
 - Le diagnostic thématique est-il complet ?
 - Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?
 - N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
 - A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

- Le travail sur les objectifs : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des objectifs de développement en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est un énoncé ambitieux, à la portée des acteurs
 - C'est un résultat attendu auquel on veut aboutir, il est chiffrable et précis
 - Il répond au diagnostic thématique présenté
 - Il commence par un verbe à l'infinitif

- Le travail sur les projets : les habitants sont invités à imaginer/inscrire/proposer des projets en rapport avec la thématique. Pour les aider, nous leur donnons quelques informations :
 - C'est une action, une réalisation
 - Il a une origine, une justification et une localisation dans l'espace
 - Il répond à un ou plusieurs objectifs
 - Son coût est estimable
 - Son impact est mesurable

Les remarques des habitants seront intégrées au diagnostic de la commune par l'auteur de programme, Dr(ea)²m.

6. La séance de travail en sous-groupes (seconde soirée)

La deuxième séance commence par une brève introduction par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Ils rappellent le but de la première séance qui s'était déroulée lors de la 1^{ère} séance du GT 2, le 30 novembre 2023, (présentation du diagnostic par Dr(ea)²m, validation de l'analyse AFOM...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. La FRW insiste de nouveau sur ce que signifient les termes objectifs et projets. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant la semaine séparant les séances.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion.

L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en 2 sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'objectifs et projets communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants.

A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler SON projet prioritaire, à savoir : « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... », ceci de manière à donner les premières indications à la CLDR, qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail, une fois mise en place.

Les 2 sous-groupes sont ensuite formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par Dr(ea)²m) ;
- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Les sous-groupes se mettent alors au travail pour une durée de 50 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur des sous-groupes distincts présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note pour le compte-rendu.

Objectifs sous-groupe n°1 :

1. Soutenir et redévelopper la filière bois qui a montré un réel potentiel dans le passé.
2. Rendre accessible les biens de première nécessité aux personnes isolées et/ou ne disposant pas de moyens de déplacement.
3. Aider les agriculteurs dans l'évolution écologique et climatique.
4. Aider les entreprises de la région à recruter du personnel qualifié et à le « conserver » dans la durée.
5. Faciliter les problématiques de logistique relatives aux produits issus de la filière courte dans les domaines agricoles (maraîchage, élevage, etc.)

Projets sous-groupe n°1 :

1. Mettre à disposition des parcelles sur la zone industrielle de Momignies pour la valorisation du bois (bois local) -> Atelier rural.
2. Soutenir la mise en place d'une épicerie mobile en collaboration avec les commerçants locaux.
3. Organiser des séances d'information et de formation auprès des agriculteurs locaux.
4. Mettre à disposition des services de coaching, de valorisation afin de maintenir les gens dans leurs activités.
5. Création d'un espace coworking
6. Création d'une maternité commerciale
7. Création d'une maison médicale

➔ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°1

Mettre à disposition des parcelles sur la zone industrielle de Momignies pour la valorisation du bois (bois local) -> Atelier rural.

Objectifs sous-groupe n°2 :

1. Valoriser et encourager l'agriculture locale.
2. Valoriser les produits forestiers de la région.
3. Conserver les emplois locaux.
4. Valoriser et soutenir la production et la consommation de denrées alimentaires locales.
5. Développer les emplois autour de la ruralité, l'agriculture, le tourisme.
6. Faciliter/améliorer les conditions d'accès au zoning de Momignies.

Projets sous-groupe n°2 :

1. Soutenir et rejoindre la Coopérative du futur abattoir de Beaumont.
2. Créer un atelier de transformation (cuisine semi-professionnelle) de produits locaux à proximité du centre culturel et de la salle du Kursaal.
3. Installer des distributeurs automatiques (armoires réfrigérées) de denrées locales à des endroits fréquentés sur la commune.
4. Mettre à disposition des petits producteurs locaux une camionnette ou une remorque pour les livraisons à domicile ou auprès de la coopérative « la Botte Paysanne ».
5. Etablir un cadastre des terrains publics/communaux afin de faciliter l'accès à quiconque qui souhaiterait se lancer en tant que producteur, agriculteur ou autre sur la commune.
6. Valoriser les produits forestiers locaux en recréant des panneaux de signalisation en bois (indication des villages dans le sud de la commune → Forge-Philippe).
7. Redynamiser la revue communale « A travers nos villages » → guide/coffret pour les nouveaux arrivants mais aussi qui mettrait en valeur les artisans et producteurs locaux (que faire, que/qui voir, où aller ?).
8. Encourager les producteurs locaux en consommant local (cantines scolaires, CPAS, etc.)
9. Création d'un jardin partagé

→ Projet « prioritaire » pour le sous-groupe n°2

Créer un atelier de transformation (cuisine semi-professionnelle) de produits locaux à proximité du centre culturel et de la salle du Kursaal

Suite à cette mise en commun, la séance se termine par le rappel aux participants de la tenue des prochains groupes de travail. Un verre de convivialité est offert aux participants.

Pour le secrétariat,

Florian Higny
Thomas Constant
Fondation Rurale de Wallonie

Liste des participants 30 novembre :

• **Madame(s), Monsieur(s) :**

<i>Brogniet</i>	<i>Jean-François</i>
<i>Bertrand</i>	<i>Nicolas</i>
<i>Vandenbroucke</i>	<i>Christian</i>

• **Pour la Commune de Momignies :**

<i>Hocquet</i>	<i>Noah</i>	<i>Echevin</i>
----------------	-------------	----------------

• **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

<i>Constant</i>	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Higny</i>	<i>Florian</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>

• **Pour l'organisme d'accompagnement, le Bureau d'études DR(EA)²M:**

<i>Perlot</i>	<i>Nicolas</i>	<i>Bureau d'études DR(EA)²M</i>
<i>Dereux</i>	<i>Clémence</i>	<i>Bureau d'études DR(EA)²M</i>
<i>Lechat</i>	<i>Romain</i>	<i>Bureau d'études DR(EA)²M</i>

Liste des participants 5 décembre :

• **Madame(s), Monsieur(s) :**

<i>Desert</i>	<i>Walter</i>
<i>Bertrand</i>	<i>Nicolas</i>
<i>Borgniet</i>	<i>Jean-François</i>
<i>Genat</i>	<i>Philippe</i>
<i>Vandenbroucke</i>	<i>Christian</i>
<i>Van Roy</i>	<i>Aline</i>

• **Pour la Commune de Momignies :**

<i>Riez</i>	<i>Véronique</i>	<i>Echevine</i>
<i>Brousmiche</i>	<i>Fabienne</i>	<i>Echevine</i>
<i>Daubercies</i>	<i>Maryse</i>	<i>Echevine</i>
<i>Recloux</i>	<i>Olivier</i>	<i>Conseillé</i>
<i>Monin</i>	<i>Jean-Marc</i>	<i>Conseillé</i>
<i>Servais</i>	<i>Emmanuel</i>	<i>Agent-relais</i>

• **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**

<i>Constant</i>	<i>Thomas</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>Higny</i>	<i>Florian</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>

